

## HERBORISATIONS SUR LES RIVES DE L'EMBOUCHURE DE LA VILAINE (MORBIHAN)

Gabriel RIVIÈRE <sup>1</sup>

---

### INTRODUCTION

---

Les rives de l'embouchure de la Vilaine étaient réputées chez les anciens botanistes en raison du caractère méridional et assez exceptionnel de leur flore. En remontant l'estuaire, la rive nord appartient aux trois communes suivantes : **Billiers** de Penn-Lann à Port-Nart, l'extrémité sud-est de la commune de **Muzillac**, près des hameaux du Loc'h et de Coëtsurho, et enfin **Arzal** à partir du Moustoir. La rive sud est partagée entre les deux communes de **Pénestin** et **Camoël**.

La localité même de **Coëtsurho**, trop souvent rattachée par erreur, dans les flores et catalogues, à la commune d'Arzal, et plus généralement les rives de l'embouchure de la Vilaine, sont nommément citées, non seulement dans le corps des flores régionales, mais même dans leur introduction :

- dans celle de la **Flore du Morbihan** par LE GALL [8] (page V), « A l'embouchure de la Vilaine, entre Arzal et Billiers, un terrain dépendant du lieu de Coëtsurho réunit un tel nombre de plantes rares pour le département qu'il a d'abord presque passé pour un dépôt calcaire ; c'est seulement un terrain schisteux modifié par les roches feldspathiques » ;

- dans les Prolégomènes du **Catalogue des plantes phanérogames** du Morbihan par ARRONDEAU [2] (page II), « Parmi les localités où l'on peut faire une plus riche moisson, j'indiquerai d'abord les rives de la Vilaine, depuis le passage de Tréhiguier jusqu'à son embouchure. Là, on peut récolter en abondance [nomenclature de l'époque] *Linum angustifolium*, *Malva nicaeensis*, *Trifolium strictum*, *T. bocconei*, *T. ochroleucon*, *T. angustifolium*, *Spiraea Filipendula*, *Tordylium maximum*, *Peucedanum officinale*, *Anthemis mixta*, *Euphorbia esula*, *Ornithogalum pyrenaicum*, *Polypogon maritimus*, *Aira canescens*, etc. » ;

---

<sup>1</sup> 1, Boulevard Foch, B.P. 35, 56801 PLOERMEL cedex

- et enfin dans l'introduction de la **Flore de l'Ouest de la France** par LLOYD [10] (3e éd., page LXXX), « Coët-surho, belle localité située entre Arzal et Billiers, qui me rappelle les environs de Pornic... ».

LE GALL et LLOYD rappellent spécialement les herborisations d'A. TASLE, notaire à Vannes, et de son compagnon N. PONTARLIER, professeur de lycée, qui se fixa plus tard en Vendée. C'était avant 1850 ! LE GALL rapporte notamment les citations suivantes dont la plupart sont dues à ces deux botanistes (l'astérisque [\*] indique celles qui n'ont pas été revues dans le secteur) :

- à Coët-surho, *Sedum album* subsp. *micranthum*, *Euphorbia esula*, *Trifolium strictum*, *T. angustifolium*, *T. bocconei*, \**T. ochroleucon* (et sur la rive sud à Tréhiguier), *Filipendula vulgaris*, *Peucedanum officinale*, *Tordylium maximum* (et à Billiers), \**Tussilago farfara*, \**Artemisia absinthium*, \**Nymphoides peltata*, *Ornithogalum pyrenaicum* (et aussi : Pénestin, Arzal), *Butomus umbellatus*.

- dans les environs, *Silene portensis* (Billiers), \**Artemisia maritima* (Broël en Arzal).

Cette région du Morbihan appartient à ce que des ABBAYES [1] appelle le **district de Basse-Loire**, l'une des quatre divisions phytogéographiques majeures du Massif Armoricaïn, la plus méridionale. Dès lors, il n'est pas étonnant d'observer des espèces latéméditerranéennes dont plusieurs sont proches de leur limite de répartition.

Selon la carte géologique (feuille de Quiberon – Belle-Ile au 1/80.000) [4], le sous-sol est constitué de **micaschistes à biotite et muscovite**, contenant des bancs de **roches basiques** abondants : pyroxénites, prasinites et surtout amphibolites, et même une lentille de calcaire dolomitique chargé de trémolite. L'altération superficielle de ces roches donne des **terrains alcalins**, expliquant la présence abondante de plantes calcicoles.

Depuis une décennie, le secteur a été le lieu de rendez-vous de plusieurs sorties « ERICA », notamment le 11 juin 1995 à Billiers et Coët-surho, le 18 juin 2000 à Pénestin, le 20 mai 2001 à Broël en Arzal, le 20 juin 2004 à Coët-surho et à Camoël, ainsi que d'une halte lors de la 24<sup>e</sup> session extraordinaire de la S.B.C.O., le 13 juillet 1996 [9].

La relation qui suit, résume les différentes observations botaniques qui y ont été faites, soit lors des sorties de groupe, soit par l'auteur de ces lignes, en précisant les dates, le cas échéant, essentiellement sur la rive nord.

Quatre espèces du secteur sont protégées : *Rumex rupestris* (liste nationale), *Trifolium bocconei*, *Eryngium maritimum* (disparu ?) et *Peucedanum officinale* (liste régionale bretonne) : elles sont écrites en caractères gras soulignés. Les autres espèces notables, dont celles de la Liste Rouge du Massif Armoricaïn, sont en caractères gras.

## DU MOUSTOIR A PORT-NART (MUZILLAC)

### 1. L'ESTRAN

Commençons l'herborisation par le bord même de la Vilaine, sur la rive nord, en partant de la pointe du Moustoir et en nous dirigeant vers l'aval (vers le nord-ouest). C'est le site qu'on désigne souvent sous le nom de Coët-surho. L'on y remarque une flore où se cotoient des espèces **des vases maritimes, des sables et des rochers**.

L'envasement de l'estuaire de la Vilaine qui s'accroît de plus en plus depuis la construction du barrage d'Arzal, induit la formation de vastes « prairies » constituées essentiellement de *Spartina anglica*, pénétrées par *Puccinellia maritima* et *Aster tripolium*.

*Spartina anglica* (ou l'hybride dont il dérive,  $S. \times townsendii = S. alterniflora \times S. maritima$ ) est connu dans l'estuaire de la Vilaine depuis 1968 (P. DUPONT 1995) [7] et semble avoir totalement supplanté *S. maritima*. Un peu plus haut, on trouve des îlots de *Scirpus maritimus*, ainsi que *Sarcocornia perennis* (*Arthrocnemum perenne*) et une salicorne annuelle.

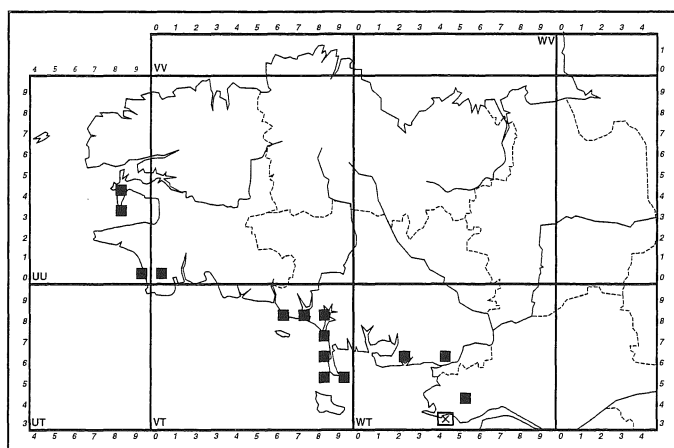
A la vasière fait suite une plage formée de sables grossiers et, par endroits, d'accumulations de coquilles de mollusques. Le haut de la plage est colonisé par une ceinture herbacée où l'on trouve : *Beta vulgaris* subsp. *maritima*, *Atriplex laciniata* et *A. littoralis*, *Salsola kali*, *Cakile maritima*, et localement de vastes populations de *Honkenya peploides*. On trouvait encore, il y a quelques années un pied d'*Eryngium maritimum* maintenant disparu. Après une ceinture à *Elytrigia juncea* subsp. *boreoatlantica* (*Elymus farctus* subsp. *boreoatlanticus*), on trouve une zone plus densément peuplée avec notamment *Elytrigia atherica* (*Elymus pycnanthus*) et/ou *E. repens*, *Glaucium flavum*, *Matthiola sinuata*, *Eryngium campestre* et de nombreuses autres espèces.

Les rochers portent notamment *Spergularia rupicola*, *Crithmum maritimum*, *Armeria maritima*.

## 2. UN MARAIS

Peu après on trouve une **zone humide, marais** qui devait communiquer autrefois avec la mer lors des grandes marées.

La plus grande partie est occupée maintenant par une mégaphorbiaie très haute et très dense formée de nombreuses espèces qui dominent chacune dans son secteur : *Phragmites australis*, *Oenanthe crocata*, *Iris pseudacorus*, *Glyceria maxima* (cette dernière n'est commune que dans les vallées de la Vilaine et de l'Oust). A ces plantes, se mêlent : *Equisetum fluviatile*, *Rumex lapathifolium*, *Epilobium hirsutum*, *Apium nodiflorum*, *Berula erecta* découvert en 1996, très abondant en 2004, *Calystegia sepium*, *Stachys palustris*, *Galium palustre* s.l., *Mentha aquatica*, *Lycopus europaeus*, *Carex cuprina* (*C. otrubae*)...



Répartition de *Berula erecta* en Bretagne  
(maillage U.T.M. 10x10 Km)

Le centre de la zone humide se trouve occupé par une mare en voie de comblement (qui devait être beaucoup plus vaste autrefois) entourée d'une ceinture à *Eleocharis palustris*.

Des hydrophytes en occupent la totalité : *Spirodela polyrrhiza*, *Lemna trisulca*, *Hydrocharis morsus-ranae*, *Potamogeton crispus*, *P. pusillus*, *Zanichellia palustris*... En 1996, on observait également *Ceratophyllum demersum*, *Myriophyllum* sp., *Utricularia australis*. C'est sans doute là que TASLE avait trouvé *Nymphoides peltata*, espèce en forte régression dans le département.

Une partie moins profonde, presque totalement colmatée, est colonisée au printemps par *Chara* sp., et en été par *Oenanthe aquatica* et *Ludwigia grandiflora* (*L. uruguayensis*). Cette dernière, espèce introduite envahissante et très agressive, n'y avait pas été repérée avant 2004, cependant que *Myriophyllum aquaticum* (*M. brasiliense*) commence également à apparaître.

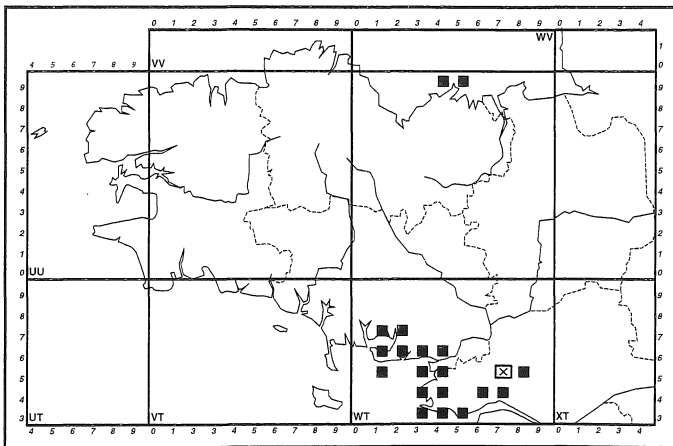
A la périphérie, signalons la présence d'une bordure dense d'*Acorus calamus*, ainsi que de *Typha latifolia*, *Carex pseudo-cyperus*, *Leersia oryzoides*, *Alisma plantago-aquatica*, *Sparganium erectum* subsp. *erectum*, *Lythrum salicaria*, *Polygonum amphibium*. A la fin de l'été on y trouve aussi : ***Rumex maritimus*** et quatre espèces de bidents (*Bidens cernua*, *B. tripartita*, *B. connata* et *B. frondosa*, ces deux derniers de naturalisation récente). Ajoutons enfin ***Butomus umbellatus*** dont une touffe a été retrouvée en 1996 mais non revue en 2004. Les disparitions récentes d'autres espèces intéressantes font craindre une banalisation de ce marais.

### 3. LES FALAISES

Les **falaises** hautes de quelques mètres, que l'on suivra de préférence à leur base, sont habillées d'ormes (*Ulmus minor* s.l.), de pruneliers, d'aubépines, de troène, de lierre, et plus localement de saules (*Salix atrocinerea*), de trembles (*Populus tremula*), de frênes (*Fraxinus excelsior*)...

Dans les endroits plus dégagés, du haut en bas de la falaise, croît en abondance une grande Ombellifère protégée en Bretagne : **Peucedanum officinale**.

Elle est rare et irrégulièrement dispersée dans l'ensemble de la France mais fréquente sur le littoral sud-est breton jusqu'à la presqu'île de Rhuys. On la trouve aussi sur quelques talus un peu à l'écart de la côte ainsi que ponctuellement sur les falaises situées plus à l'est, au sud de Bourgerel en Arzal, de même qu'à Billiers, à l'est de Penn-Lann.



Répartition de *Peucedanum officinale* en Bretagne  
(maillage U.T.M. 10x10 Km)

Sur les **pent**es rocheuses et les vires de la falaise, surchauffées les après-midi d'été, on observe en abondance *Silene nutans*, *Sedum rupestre* (= *S. reflexum*), *S. anglicum*, *S. acre* et plus localement *Sedum album* subsp. *micranthum* (*Sedum micranthum*), *Euphorbia exigua*, *Trifolium scabrum*, *Coicya* (= *Rhynchosinapis*) *cheiranthus*, *Scilla autumnalis*, *Romulea columnae* subsp. *occidentalis*, *Taraxacum* gr. *erythrospermum*, *Carthamus lanatus*... Il est intéressant de noter que *Silene nutans* est très abondant sur ces falaises rocheuses maritimes, de même que sur l'autre rive (en Camoël et Pénestin), alors que, immédiatement plus au sud, il est totalement absent du littoral de la Loire-Atlantique, présent seulement dans l'intérieur.

L'espèce la plus remarquable est sans doute *Trifolium boccone*, une espèce méditerranéenne-atlantique proche de la limite nord de son aire (atteinte dans le Cotentin). Elle existait sur une pointe au sud de Coët-surho dans les années 1970 (1973, 1977). Le recul de la falaise, souligné par des éboulements fréquents, a pu entraîner sa disparition en cet endroit. On la voit cependant encore un peu plus à l'ouest au sud du Loc'h (1993, 1994, 2004), d'abondance variable selon les années, et surtout environ 2 km plus loin, en Billiers (voir ci-après). M. PROVOST [11] a pu écrire à son sujet : « Elle constitue un bel exemple montrant qu'à partir du moment où une plante, même rarissime, est indigène et que son biotope ne se trouve pas perturbé, elle peut se maintenir très longtemps ». C'est bien le cas ici depuis plus de 150 ans !

Plusieurs autres trèfles rares ont été signalés dans les parages : *Trifolium strictum*, *T. angustifolium* et *T. ochroleucon* ; les deux premiers existent toujours à Billiers et/ou Pénestin, mais *T. ochroleucon* (signalé par les anciens auteurs à Tréhiguier et Coët-surho) ne semble pas avoir été revu depuis plusieurs décennies (P. DUPONT) [6]. Ces quatre trèfles avaient été découverts ici par TASLE et PONTARLIER.

Au pied des falaises, peut se trouver, toujours très rare, *Rumex rupestris*, notamment au sud du Loc'h (2 pieds), à ne pas confondre avec *R. crispus* près duquel il peut croître.

#### 4. PELOUSES, PRAIRIES ET SENTIER

Quelques belles pelouses à brachypode (*Brachypodium pinnatum*) et autres graminées hébergent *Viola hirta*, *Knautia arvensis*, *Origanum vulgare*, *Salvia verbenaca*, *Carex flacca*, *Sanguisorba minor* et surtout *Filipendula vulgaris* très localisé sur le littoral du Morbihan (fréquent à Belle-Ile, mais très rare sur le continent). Dans la prairie voisine, une vingtaine de pieds de *Spiranthes spiralis* fleurissaient en fin d'été 2004.

Une autre prairie abandonnée près du ruisseau de Coët-surho, dont le bas très humide colonisé par l'oënanthe safranée, se trouve maintenant complètement conquise et rendu inaccessible par l'ajonc d'Europe. On y trouvait, il y a quelques années, la pulmonaire, le peucédan officinal, la filipendule, *Dianthus armeria* et *Silaum silaus*, une ombellifère peu connue mais cependant assez courante sur le littoral morbihannais.

Au bord du sentier, en haut de la falaise, on note *Ranunculus parviflorus*, *Viola hirta* et *V. riviniana*, *Herniaria hirsuta*, *Trifolium glomeratum*, *Filago vulgaris*, et en été, *Dittrichia graveolens*, *Gastridium ventricosum*.

---

#### DE PORT-NART A PENN-LANN (BILLIERS)

---

Entre Port-Nart, à l'ouverture de la dépression de la Bergerie, et la plage des Barges, on se trouve sur la commune de **Billiers**.

On y rencontre à peu près les mêmes espèces qu'à Coëtsurho et le Loc'h, notamment *Dianthus armeria*, *Viola hirta*, *Sedum reflexum*, *Pulmonaria longifolia*, *Campanula rapunculus*, *Carthamus lanatus*, *Coincya* (= *Rhynchosinapis*) *cheiranthus*, *Asplenium obovatum* subsp. *billotii*, sous les buissons, *Daphne laureola* sous les fourrés. Ajoutons encore *Torilis arvensis* subsp. *purpurea* (tout récemment observé en Bretagne occidentale, dans le secteur de Lorient et le nord Finistère), associé à la subsp. *arvensis*. Au pied des falaises suintantes se trouve *Rumex rupestris* (une belle population au sud des Granges).

Au bord d'une haie, près du cairn des Grays, *Tordylium maximum*, jadis signalé par LE GALL, a été retrouvé en 2003 par M. GERARD (revu en 2004) : c'est une espèce très rare dans notre région.

La sortie de juin 2004 s'est terminée près des Granges, pour retrouver une station de *Trifolium bocconei*, découverte par P. BOLLORE (vers 1970 ?), observée en 1994 et 1995. En réalité, c'est sur cinq pointes rocheuses que la plante existe toujours (début juillet 2004), de part et d'autre de la plage des Granges. L'une de ces stations est forte de très nombreux pieds, les autres de quelques individus seulement. Plusieurs autres trèfles occupent le même biotope : *Trifolium campestre*, *T. arvense*, *T. striatum*, *T. strictum*, *T. angustifolium*.

Dans la lande voisine, on trouve : *Ulex europaeus*, *Erica cinerea*, *Brachypodium pinnatum*, *Viola hirta*... Signalons encore au bord du sentier : *Thesium humifusum*, *Silene nutans*, *Trisetum flavescens*...

Aux Granges, la dépression de Prières (un ancien marais salant ?) se termine par une petite mare dans laquelle on trouve *Potamogeton crispus*, *Zanichellia palustris*, des **Characées** (*Chara* sp...), tandis que les fossés et les lieux humides des alentours hébergent *Azolla filiculoides*, *Oenanthe fistulosa*, *O. silaifolia*, *Silaum silaus*, *Pulicaria dysenterica*...

Près du parking des Barges, à proximité de Penn-Lann, ce qui subsiste d'une lande rocheuse héberge de nouveau *Peucedanum officinale*.

---

## LE BOCAGE PRES DE COËTSURHO (MUZILLAC)

---

Les haies qui environnent la route de Coëtsurho au Moustoir méritent d'être examinées.

Elles sont composées d'ormes, d'aubépines, de pruneliers, de troènes, d'églantiers (*Rosa canina*) parmi lesquels grimpent la garance (*Rubia peregrina*), le tamier, la bryone dioïque, hébergeant également l'iris fétide (*Iris foetidissima*) et le fragon (*Ruscus aculeatus*). Elles renferment quelques arbustes plus rares comme le cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*) et le nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*) qui n'est pas très rare ici mais en limite d'aire, l'un et l'autre présents seulement dans l'est et le sud-est du Morbihan, le premier assez commun jusqu'à la région de Vannes, le second beaucoup plus rare.

La pulmonaire (*Pulmonaria longifolia*) est abondante le long des haies, dans tout le secteur. L'ornithogale des Pyrénées (*Ornithogalum pyrenaicum*), découvert par LE GALL, y existe toujours en divers points du secteur. C'était là sa limite nord-ouest avant sa découverte au Hézo au bord du golfe du Morbihan. On peut l'observer dès le mois de février, lorsque ses feuilles ont paru mais celles-ci disparaissent dans la végétation à la fin d'avril et il faut attendre sa période de floraison un peu plus tard pour le voir de nouveau. Au même endroit, s'observent quelques pieds de *Peucedanum officinale* et un individu chétif d'*Erica scoparia*.

Les **talus** le long des routes, au sud-est de Coët-surho, sont parfois couverts de roses pimprenelle (*Rosa pimpinellifolia*) très communes dans tout le secteur et beaucoup plus localisées ailleurs en dehors des dunes.

On y trouve aussi un autre églantier à grandes fleurs blanches et styles soudés en colonne (*Rosa arvensis*), quelques fougères (*Asplenium adiantum-nigrum*, *A. trichomanes* subsp. *quadrivalens*), le brachypode penné, la marjolaine, le silène penché, le panicaut des champs, les *Geranium purpureum* et *G. columbinum*, *Lepidium heterophyllum*, *Sanguisorba minor*, *Torilis japonica*, *Dipsacus fullonum*, *Dianthus armeria*, *Campanula rapunculus* et plus localement *Viola hirta*. Sur la terre nue, s'observe *Sedum rubens* (années 1990), réputé autrefois assez commun dans la région maritime et maintenant très raréfié. Sur la banquette de la route on trouve *Trifolium glomeratum*, et dans le fossé, *Euphorbia esula*.

Il n'est pas inintéressant de jeter un coup d'oeil dans les **champs cultivés**, du moins dans ceux qui n'ont pas perdu toute trace de végétation naturelle par l'usage abusif de désherbants. On y voit, selon les années et selon les cultures qui sont pratiquées, *Papaver rhoeas*, *Kickxia elatine*, *Fumaria officinalis*, *Viola arvensis*, *Stachys arvensis*, *Valerianella eriocarpa*, *Filago vulgaris*, *Briza minor*, *Aira caryophyllaea* subsp. *multiculmis*.

---

## LES ENVIRONS DU MOUSTOIR ET DE BROËL (ARZAL)

---

### 1. DU MOUSTOIR A L'EMBOUCHURE DU RUISSEAU DE BOURGEREL

Si, au départ de la pointe du Moustoir, on se dirige vers l'amont, on se trouve d'abord dans une dépression saumâtre où abonde *Bupleurum tenuissimum*. Plus loin, on retrouve des falaises plus élevées (10 à 15 m), plus étendues en largeur, plus boisées et plus difficiles d'accès, qui se prolongent jusqu'à l'embouchure du marais de Bourgerel. Là aussi, les rochers portent localement *Peucedanum officinale*. Parmi les arbres et les broussailles, signalons l'érable champêtre (*Acer campestre*) qu'on n'a pas vu de l'autre côté, et une demi-douzaine de grands figuiers (*Ficus carica*) naturalisés.

Entre la falaise et la rivière s'étend un **schorre** peu étendu en largeur où s'observent entre autres *Halimione portulacoides*, *Cochlearia anglica*, *Limonium vulgare*, *Triglochin maritimum*, *Plantago maritima*, *Puccinellia maritima*, etc.

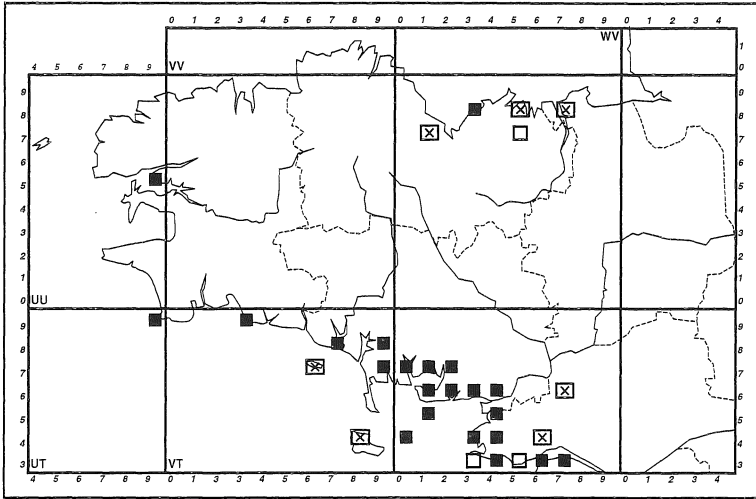
Au niveau de la dépression du Moustoir, une prairie saumâtre héberge *Bupleurum tenuissimum*, *Parapholis strigosa*, *Polypogon monspeliensis*, *Alopecurus bulbosus*... Sur le bord de la route et près de la jetée, on remarque *Sison amomum* et *Centaurea calcitrapa*.

### 2. BROËL

Près du château de Broël (au sud-est), s'étend un bois de chênes (*Quercus robur*) et de hêtres auxquels se mêlent des essences introduites remarquables : *Quercus ilex*, *Q. cerris*, *Laurus nobilis*, *Robinia pseudacacia*, *Arbutus unedo*, *Phyllirea latifolia*, *Viburnum tinus*, et au-dessus de la falaise *Juniperus phoenicea*. En sous-bois, abondent *Ruscus aculeatus*, *Asphodelus albus* et *Hyacinthoides non-scripta*. Au bord du sentier qui longe la Vilaine quelques pieds de *Cistus salvifolius* (un cultivar ?) semblent naturalisés.

Le bosquet situé au débouché de la dépression de Broël est formé surtout de pins maritimes et d'ajoncs d'Europe. Il renferme de nombreux pieds d'*Arenaria montana* et d'asphodèles blancs, avec *Rubia peregrina*...

Entre Broël et Kerdavid, s'étend une vaste dépression drainée par un ruisseau remonté par les marées. Les bords de celui-ci sont peuplés de *Scirpus maritimus*, *Cochlearia anglica*, *Polypogon monspeliensis*, *Alopecurus bulbosus*.



Répartition de *Bupleurum tenuissimum* en Bretagne  
(maillage U.T.M. 10x10 Km)

## LES ENVIRONS DE LA GRÉE (CAMOËL)

La rive sud de l'embouchure de la Vilaine est très variée, avec ses mini-falaises, ses dunes, ses prairies salées (slikke et schorre) ou subhalophiles. Le site de la Grée a été visité en juin 2004.

Entre le hameau de la Grée et la rive de la Vilaine s'étend un ensemble de petites prairies séparées par des haies, les unes encore exploitées par l'agriculture, d'autres bâties ou servant d'aires de loisirs familiaux ou de stationnement pour les vacances, toutes fauchées plus ou moins tardivement... On y voit *Orchis morio* assez abondant, *Lathyrus sylvestris*, *Vicia bithynica*, et en automne, *Spiranthes spiralis* (par dizaines).

L'une des espèces susceptibles d'être rencontrées dans ces prairies sèches est *Trifolium ochroleucon* bien qu'on soit un peu plus à l'est des localités indiquées jadis : « les deux rives de la Vilaine à Coëturho et Tréhiguier (MM. Taslé et Pontarlier) » (LE GALL). J'avais pensé, en effet, l'avoir repéré en mai 2001, mais non fleuri, dans une ancienne prairie plantée de pins, mais lors de ma visite suivante, la prairie avait été entièrement gyrobroyée. Heureusement, le 20 juin 2004, la prairie en question était intacte.

En fait de trèfle, il s'agissait, ô surprise ! de *Trifolium medium* commençant à fleurir et que Cl. FORTUNE reconnut tout de suite.

Nous étions là en présence d'une espèce nouvelle pour le Morbihan, en sa troisième localité connue actuellement en Bretagne, les deux autres se trouvant en Ille-et-Vilaine en bordure de la route de Gahard en forêt de Haute-Sève et à la Chapelle-Erbrée (L. DIARD) [5], et par ailleurs non revue récemment en Loire-Atlantique. On est donc ici à la limite ouest de cette espèce eurasiatique, les anciennes localités des confins des Côtes-d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine n'ayant pas été revues.



La même prairie, partie plantée ou partie fauchée, héberge une série de plantes remarquables pour le secteur : *Sanguisorba minor* subsp. *minor*, *Potentilla montana* pratiquement en limite nord-ouest de son aire, *Lathyrus sylvestris*, *Silaum silaus*, *Pulmonaria longifolia*, *Carlina vulgaris*, *Cirsium eriophorum* (dont c'est l'unique station de la région Bretagne), *Ornithogalum pyrenaicum*.

Dans les haies ou sur leurs bords, s'observent : *Prunus spinosa*, *Rhamnus cathartica* également en limite d'aire, *Sison amomum*, *Ornithogalum pyrenaicum*, *Torilis japonica*.

La Vilaine est bordée en cet endroit par un schorre assez étendu avec les espèces classiques de ce milieu : *Halimione portulacoides*, *Puccinellia maritima*, *Polypogon monspeliensis*, *Centaureum tenuiflorum*, *Alopecurus bulbosus*, *Spergularia media*, *Scirpus maritimus*, *Juncus maritimus*, *J. gerardii*, etc.

---

## CONCLUSION

---

Plusieurs autres sites de la rive sud de l'embouchure de la Vilaine mériteraient tout autant d'être visités. Signalons en particulier quelques prairies subhalophiles, situées plus en aval où l'on trouve en abondance *Ranunculus ophioglossifolius*, *Trifolium michelianum* et *Myosotis sicula*.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

- <sup>1</sup>ABBAYES (des) H., 1951. *Essai sur les limites du sous-secteur phytogéographique armoricain et sur sa subdivision en districts*. 76<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes, 249-263.
- <sup>2</sup>ARRONDEAU M., 1867. *Catalogue des plantes phanérogames observées dans le département du Morbihan*. Vannes.
- <sup>3</sup>BIORET F. & DUPONT P., 1985. *L'état de la végétation spontanée dans la commune de Pénestin* in Quatrième rapport de la recherche du groupe S.E.R.S., façade atlantique, tome I. La situation conflictuelle de l'occupation littorale sur la commune de Pénestin (Morbihan), 43-70, Nantes.
- <sup>4</sup>COGNE J., 1965. *Carte géologique de la France 1/80.000. Quiberon – Belle-Ile*. 2<sup>e</sup> éd. Ministère de l'Industrie, Service de la carte géologique.
- <sup>5</sup>DIARD L., 2005. *Atlas de la flore d'Ille-et-Vilaine*. Editions Siloë, Muséum national d'histoire naturelle, Conservatoire Botanique National de Brest, Conseil Général d'Ille et Vilaine, DIREN Bretagne, Région Bretagne, 670 p., Nantes, Laval.
- <sup>6</sup>DUPONT P., 1973. *Additions à la flore armoricaine*. Dossier dactylographié envoyé en 1973 à M. des Abbayes.
- <sup>7</sup>DUPONT P., 1995. *Supplément (jusqu'à l'année 1974) à la flore vasculaire du Massif Armoricain*. Publication posthume de Henry des Abbayes. ERICA, Bull. de botanique armoricaine, 7 : 1-76, Conservatoire Botanique National de Brest, Brest.
- <sup>8</sup>LE GALL J. M., 1852. *Flore du Morbihan*. Vannes.
- <sup>9</sup>LEURQUIN J., 1997. *24<sup>ème</sup> session extraordinaire de la S.B.C.O. : Morbihan. Juillet 1996. Samedi 13 juillet : le bassin de la Vilaine*. Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, 28 : 327-345, Saint-Sulpice-de-Royan.

- <sup>10</sup>LLOYD J., 1854-1897. *Flore de l'ouest de la France*. 1e éd. (1854), 2e éd. (1868), 3e éd. (1876), 4e éd. (1886), 5e éd. posthume (1897), Nantes.

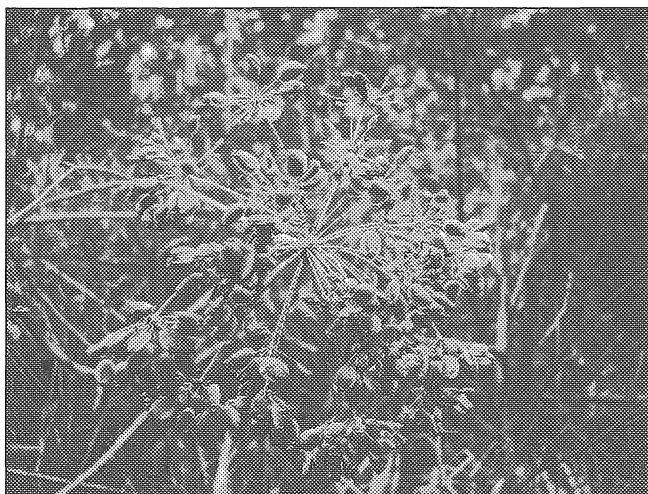
- <sup>11</sup>PROVOST M., 1993. *Atlas de répartition des plantes vasculaires de Basse-Normandie*. Presses Universitaires de Caen, Caen.



*Bupleurum tenuissimum*



*Trifolium strictum*



*Peucedanum officinale*

(Ph. J. Le Bail)